

Extrait du rapport de la réunion CA de la LASEP du mardi,  
31 mai 2022 à la Maison des Sports Strassen

Présences :

Nom, fonction	Droit de vote	Présence	Nom, fonction	Droit de vote	Présence
Kuhn-Di Centa Nicole, Présidente	Oui	X	Resslering Carole, membre	Oui	X
Rath Marcel, 1ier Vice-Président	Oui	X	Scheidweiler Claude, membre	Oui	X
Lehnen Maximilien, 2ième Vice-Président	Oui	exc.	Stoos Carole, membre	Oui	exc.
Bausch Lis, Secrétaire Général	Oui	X	Wesquet Carole, membre	Oui	X
Weis Romain, Trésorier Général	Oui	X	Poels Björn, consultant	Non	X
Dos Reis Clara, membre	Oui	X	Zambon Norma, consultante	Non	/
Gierenz Steve, membre	Oui	exc.			
Gregorius Honoré, membre	Oui	X			
Leuchter Joëlle, membre	Oui	/			
Marx Steve, membre, responsable CTS	Oui	X	Kimmel Steve, invité	Non	X
Raths Martine, membre	Oui	exc.			

	<b>Mot de bienvenue de la Présidente</b>
	Madame Kuhn – Di Centa salue les membres et consultants du CA ainsi que <b>Monsieur Steve Kimmel</b> qui y assiste au vu du point 8 de l'ordre du jour (Nouvelle composition du CA (à partir du 15 septembre 2022)).
	<b>Vérification du Quorum</b>
	Il est arrêté que le quorum est atteint.
	<b>1. Communications de la Présidente</b>
Madame Carole Stoos	Madame Carole Stoos, membre du CA, s'est fait opérer récemment. Le CA lui souhaite prompt rétablissement. Une corbeille de la part de la LASEP lui a été offerte.
Projet de natation VDL	Le <b>projet de natation VDL</b> (Swiss Swimming) qui avait été lancé dans les quartiers Gasperich et Gare prendra fin le 1 <sup>er</sup> juillet 2022. Une <b>réunion</b> entre partenaires a eu lieu en date du 31 mai 2022. Y étaient présents Madame Nicole Kuhn – Di Centa, Monsieur Ralf Heiler, Monsieur Steve Marx, Monsieur Olivier Think, Monsieur Honoré Gregorius, Monsieur Björn Poels ainsi que trois représentants du Swimming et cinq maîtres-nageurs. Monsieur Honoré Gregorius a fait valoir que les partenaires ne coopèrent pas tel que prévu initialement, mais que <b>l'objectif du projet (Waassergewinnung) est atteint</b> -> bilan très positif. Il avait été prévu qu'un <b>entraîneur du Swimming</b> sera présent lors des séances jusqu'au congé de la Pentecôte. Le CA est d'accord (vote unanime) que <b>le Swimming se retire du projet</b> , alors que sa présence n'est plus requise actuellement, et reste sur <i>stand-by</i> pour le futur.  A <b>Strassen</b> , la LASEP a lancé un projet de natation sans partenaire. Monsieur Claude Scheidweiler, responsable du projet, confirme que le projet a connu un succès.
Secrétaire administratif	Une réunion a eu lieu entre Madame Nicole Kuhn – Di Centa et Monsieur Ralf Heiler en présence de Monsieur Steve Kimmel en date du mardi 24 mai 2022. Madame Nicole Kuhn – Di Centa a présenté à Monsieur Ralf Heiler <b>l'organigramme</b> reprenant ses tâches à partir de septembre 2022. Madame Nicole Kuhn – Di Centa souligne que la collaboration avec Monsieur Ralf Heiler est un succès.

	<b>2. Approbation du rapport de la réunion CA du 20/04/2022 (approuvé par courriel le 04/05/2022)</b>
	Le rapport du 20 avril 2022 a été approuvé à l'unanimité par courriel le 4 mai 2022 et publié en ligne à la même date.
	<b>3. Informations du Secrétariat</b>
Thüringen	L'AS Sandweiler part à <b>Thüringen</b> du 10 au 15 juin 2022 avec 28 et non pas 29 enfants du cycle 4, alors qu'un enfant s'est blessé. Quatre encadrants y participeront. Les élèves de Thüringen viennent à Remerschen du 8 au 13 juillet 2022.
Clever Move	Le « <b>Aktiounsdag Clever Move</b> » aura lieu le 29 juin 2022 de 9h00 à 15h00. En tant que partenaire, la LASEP y organisera des <b>ateliers sportifs</b> .
Nomination membres CF et CTS	Les membres de la CF et de la CTS sont à nommer d'année scolaire en année scolaire. Cette nomination figurera sur l'ordre du jour de la <b>1<sup>ère</sup> réunion du CA de l'année scolaire 2022-2023</b> .
Fiche de renseignements dirigeants et membres CA et CTS	Madame Lis Bausch préparera une <b>fiche de renseignements à remplir par les dirigeants et les membres du CA et de la CTS</b> afin de permettre à la LASEP de rassembler ces données conformément à la législation RGPD.
	<b>4. 56e Assemblée Générale Ordinaire - 19/05/2022</b>
	<p>Beaucoup d'<b>échos positifs</b> et beaucoup d'articles dans la <b>presse</b> écrite : Tageblatt, Luxemburger Wort et mywort.</p> <p><b>22 AS n'étaient pas représentées en bonne et due forme</b> à l'AGO bien que la présence des secrétaires y est obligatoire et fait partie de leur tâche. 11 secrétaires s'étaient décommandés le jour même de l'AGO.</p> <p>Il est rappelé que le secrétaire ne pourra se faire remplacer qu'en cas de force majeure. Il devra veiller à trouver, dès le début de l'année scolaire, trois personnes pour se faire remplacer le cas échéant.</p> <p>Il faudra mettre à jour la <b>guideline AGO</b>:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- prévoir assez d'espace pour le spectacle des enfants ;</li> <li>- copie Powerpoint pour le Président ;</li> <li>- ne pas oublier la nomination de la CF et de la CTS d'année scolaire en année scolaire ;</li> <li>- envoyer les stickers LABEL par voie postale la semaine suivant l'AGO ;</li> <li>- en décembre de l'année scolaire en cours : inviter le secrétaire de l'AS responsable AGO au bureau LASEP pour un briefing détaillé afin d'éviter que la LASEP doit rattraper les fautes d'organisation de l'AS responsable.</li> </ul> <p>Pour répartir les <b>tâches</b> figurant sur l'organigramme : demander d'abord les membres du <b>CA</b>, puis les membres de la <b>CTS</b>.</p> <p>La <b>57<sup>ème</sup> AGO</b> aura lieu à Kehlen et la <b>58<sup>ème</sup> AGO</b> aura lieu à Mamer. A partir de la 59<sup>ème</sup>, les AGO auront lieu, en principe, à la Coque où une AS pourra se présenter à tour de rôle (sinon Bertrange ou Strassen).</p>
	<b>5. Rapports du responsable de la CTS - 25/04/2022 &amp; 11/05/2022</b>
	A partir de la rentrée 2022-2023, les rapports de la CTS seront publiés sur le site internet LASEP.
« Jeux de natation » Koetschette	Il a été constaté que le <b>niveau des enfants a diminué</b> . Une solution appropriée devra être trouvée.

<p>« Spillcross »</p> <p>Compétition</p> <p>Participation obligatoire à deux manifestations au moins</p> <p>« Move mam Sporty »</p> <p>Inscriptions</p> <p>Prochaine réunion CTS</p>	<p>Le 21 avril 2022 à <b>Waldbillig</b>, le parcours est difficile (beaucoup de dénivelées) et le parking ne peut pas être privatisé. Le site n'est <b>pas idéal pour le Spillcross</b>. Le 26 avril 2022 à <b>Weiler-la-Tour</b>, tout s'est bien passé. Monsieur Steve Marx félicite les deux AS pour la bonne organisation de l'après-midi.</p> <p>Les inscriptions pour la fête de Football qui aura lieu le 9 mai 2022 ne sont pas nombreuses. Il a été constaté que <b>l'intérêt pour le volet compétitif diminue</b>.</p> <p>Il est rappelé que chaque AS doit participer à <b>au moins deux manifestations par année scolaire</b>. Un conseil à donner aux secrétaires des AS: dès le début de l'année scolaire, <b>le secrétaire planifie ensemble avec les dirigeants de l'AS</b> quelles manifestations les intéressent.</p> <p>Le « Move mam Sporty » aura lieu le 16 juin 2022 à la Coque. Il faudra inviter les <b>AS qui n'ont pas encore participé à une manifestation</b> au cours de l'année scolaire. Il est retenu qu'une manifestation d'une telle envergure devra être organisée bien plus en avance (janvier de l'année scolaire en cours).</p> <p>Pour les prochaines manifestations, il est conseillé de faire les <b>inscriptions plus tôt</b> pour mieux pouvoir organiser les détails de la manifestation en fonction du nombre d'enfants inscrits.</p> <p>La <b>CTS se réunira</b> le 27 juin 2022 à 18h00.</p>
	<p><b>6. &amp; 10.</b> <b>Rapport de la responsable de la CF - 05/05/2022</b> <b>Réunion AS Differdange – Bourgmestre Ville de Differdange – 16/05/2022</b></p>
<p>AS Differdange – Réunion</p> <p>Tarif après-midis</p> <p>Forfaits - Bureau exécutif</p>	<p>La CF s'est réunie le 5 mai 2022.</p> <p>Monsieur Steve Gierenz s'est entretenu avec Madame le bourgmestre de la Ville de Differdange via téléphone le 5 mai 2022 (concernant le courrier LASEP en date du 20.04.2022). Au vu dudit courrier, elle lui a proposé une entrevue le lundi 16 mai à 8h30. Le BEX a souhaité attendre la réponse écrite de la part de Madame le bourgmestre avant de confirmer ce rendez-vous. Bien qu'aucune réponse écrite n'est parvenue au secrétariat LASEP, une réunion a eu lieu le <b>16 mai 2022</b> en présence d'un médiateur de la Ville de Differdange. Après de longues discussions, une deadline a été fixée au <b>10 juin 2022 pour permettre à la Ville de Differdange pour faire une proposition de solution</b> à la LASEP. S'il n'y aura pas de proposition de la part de la Ville de Differdange, les décharges accordées par la CF sont à considérer être valables.</p> <p>Par décision du CA en date du 20 avril 2022, le tarif participation des après-midis a été augmenté. Il s'agit désormais d'un <b>tarif unique de 120 Euros pour les Dirigeants et pour les Auxiliaires</b> (aide aux ateliers). (Dirigeants : 60 Euros -&gt; 120 Euros / Auxiliaires : 90 Euros -&gt; 120 Euros) Les étudiants seront toujours payés selon le tarif étudiant.</p> <p>Ce point est reporté à la 1ère réunion CF de l'année 2022-2023. Les forfaits devront être alignés en fonction du nouveau tarif des après-midis.</p>
	<p><b>7. Organisation et organigramme du nouveau team LASEP – VOTE</b></p>
	<p>Une <b>réunion</b> a eu lieu le 18 mai 2022 pour <b>répartir les tâches du Secrétariat Général tel qu'il fonctionnera à partir de septembre 2022</b>. Y étaient présents Madame Lis Bausch, Monsieur Steve Kimmel, Madame Nicole Kuhn – Di Centa, Monsieur Steve Marx et Monsieur Romain Weis.</p>

	<p>L'organigramme reprenant les tâches des différentes personnes peut être consulté au bureau de la LASEP.</p> <p>Le CA est d'accord avec la répartition des tâches (<b>vote unanime</b>).</p>
	<b>8. Nouvelle composition du CA (à partir du 15 septembre 2022)</b>
	<p>Suite à la démission de Madame Carole Wesquet de son poste d'administrateur, ce poste vacant sera occupé par <b>Monsieur Steve Kimmel</b> à partir du 15 septembre 2022.</p> <p>Par vote unanime du CA du 20 avril 2022, Madame Carole Wesquet est <b>nommée au poste de consultant LASEP</b> à partir du 15 septembre 2022.</p>
	<b>9. Journée des dirigeants 01/07/2022</b>
	La journée des dirigeants aura lieu le 1 <sup>er</sup> juillet 2022 à <b>Schuttrange</b> .
	<b>11. Réunion AS Consdorf – Caritas Convention LASEP (RGPD)</b>
	<p>Une réunion aura probablement lieu le 3 juin 2022 avec Madame Pascale Lies - Schmit, Directrice Caritas Jeunes et Familles et Madame Héloïse Bock, DPO Caritas Jeunes et Familles. Il se pose la question de savoir si la <b>Convention avec la MR Consdorf</b> est à résilier.</p> <p>Madame Lis Bausch contactera le personnel de <b>l'école fondamentale de Consdorf</b> pour éventuellement trouver un enseignant qui voudrait continuer l'activité de l'AS Consdorf.</p>
	<b>12. Divers</b>
Prochaine réunion CA	<p>L'AS Frisange a demandé le <b>code QR pour la fiche d'inscription standardisée</b> pour les enfants. Monsieur Steve Marx le fera parvenir au secrétaire de l'AS.</p> <p>Le <b>CA</b> se réunira le <b>27 juin 2022 à 19h00</b>.</p>

**Lis Bausch**

Secrétaire Général

Signatures :

Nom	Signature	Nom, fonction	Signature
Kuhn-Di Centa Nicole		Gregorius Honoré	
Rath Marcel		Marx Steve	
Bausch Lis		Resslering Carole	
Weis Romain		Scheidweiler Claude	
Dos Reis Clara		Wesquet Carole	